

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 2009

EXERCICE 2008

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Téléphone : 03 29 42 42 42 Fax 03 29 42 42 00 Site internet : http://www.exacomptaclairefontaine.fr R.C.S. SAINT DIE N° B 505 780 296 N° SIRET : 505 780 296 NAF : 7010Z

Conseil d'administration

François NUSSE, Président et Directeur Général Président du Directoire des Ets Charles NUSSE Président d'Exacompta

Dominique DARIDAN

Henri de VERTHAMON

Charles NUSSE

Cogérant de Brause (D) Gérant d'Ernst Stadelmann – Multiform (A) Président de Tollit & Harvey (GB)

Frédéric NUSSE

Président d'Everbal Président de Papeterie de Mandeure Directeur Général des Papeteries de Clairefontaine

Guillaume NUSSE

Président et Directeur Général de Clairefontaine Rhodia

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE Président des Papeteries de Clairefontaine

Jérôme NUSSE

Directeur Général de Quo Vadis

Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Commissaires aux comptes

BATT AUDIT, 54500 Vandœuvre lès Nancy

SEREC AUDIT, 75015 Paris

<u>Sommaire</u> :	<u>page</u>
Ordre du jour	4
Attestation du rapport financier annuel	4
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	5
Organigramme du Groupe	19
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	20
Exacompta Clairefontaine – Comptes sociaux	28
Rapport général des commissaires aux comptes	42
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	45
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	48
Groupe Exacompta Clairefontaine – Comptes consolidés	52
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	88
Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire	92

Ordre du jour :

- ➤ Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2008,
- ➤ Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2008,
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations prévues par les articles L.225-38 et L.225-235 du Code de commerce,
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2008 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2008 représentés par le bilan, le compte de résultat, et l'annexe,
- > Affectation du résultat,
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce,
- Quitus aux administrateurs. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration,
- Mandat d'un administrateur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attestation du rapport financier annuel:

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Olivier ROUSSAT Directeur Général Délégué

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'€uros)	2008
Produits d'exploitation	10 475
Résultat d'exploitation	300
Résultat financier	2 715
Résultat net	6 885

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires.

Son résultat d'exploitation est positif de 300 K€ contre < 661 > K€ en 2007.

Le résultat financier est de 2 715 K€. Il comprend en recettes les dividendes des filiales pour 1 900 K€.

Le résultat net de la société mère EXACOMPTA CLAIREFONTAINE s'élève à 6 885 K€ en 2008 contre 1 097 K€ en 2007.

Le résultat est du même ordre de grandeur que ceux des exercices antérieurs, exception faite de celui de 2007 notamment impacté par une subvention à une société du groupe.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 8 853 €.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté Durée de l'exercice (en mois)	31/12/2008	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 020 024	1 155 501	395 671	253 886	231 787
Résultat avant impôt, participation, dotations aux	2 020 024	1 133 301	3/3 0/1	233 880	231 /6/
amortissements et provisions	3 119 125	(948 950)	2 660 784	4 233 376	5 419 743
Impôts sur les bénéfices	(4 016 659)	((4 454 216)		(550 498)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	250 814	226 912	104 338	236 321	320 049
Résultat net	6 884 970	1 097 455	7 010 661	9 069 090	5 650 192
Résultat distribué	2 036 664	2 262 960	2 262 960	2 262 960	3 960 180
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation et avant					
dotations aux amortissements et provisions	6	1	6	8	5
Résultat après impôt, participation, dotations aux					
amortissements et provisions	6	1	6	8	5
Dividende attribué	*1,80	2	2	2	4
PERSONNEL					
	60	61	53	62	63
Effectif moyen des salariés Masse salariale	4 629 187	4 469 507	4 275 718	4 177 294	4 652 040
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité	4 029 107	+ 409 307	4213110	+ 1// 294	4 032 040
sociale, œuvres sociales)	1 730 248	1 647 595	1 758 007	1 656 715	1 700 096

^{*} Dividende proposé

INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 159 € le 2 janvier 2008 et termine l'année à 83 €. Sur la même période, le SBF 250 perd 43,1 % et le CAC 40 perd 42,7 %. Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 6 546.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2008.

« Financière de l'Echiquier », actionnaire minoritaire a franchi le seuil des 5 % en 2005.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 RESULTAT

(en milliers d'€uros)	2008
Produit des activités ordinaires (C.A)	546 605
Résultat opérationnel	12 241
Résultat net avant IS	7 243
Résultat net après IS	5 092
Dont part des minoritaires	< 145 >
Part du groupe	5 237

En 2008, le cash flow consolidé du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 24 747 K€ et l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) à 37 507 K€, contre respectivement 38 684 K€ et 46 293 K€ en 2007.

L'effectif du Groupe est de 3 396 personnes en 2008 contre 3 364 en 2007.

2.2 PAPIERS D'IMPRESSION ET ECRITURE

En France, la reprise des marchés des papiers d'impression et d'écriture observée en 2007 s'est poursuivie au cours du 1^{er} semestre 2008. Une rupture est cependant intervenue dès le début de l'été dans un contexte de fléchissement de l'activité économique générale. Cette faiblesse des marchés, au cours de cette seconde partie de l'année, a conduit à une baisse de 4,2 % de la consommation des papiers d'impression et d'écriture par rapport au niveau qu'elle avait atteint en 2007.

Du fait de la montée des coûts des pâtes à papiers et de l'énergie, ce secteur des papiers d'impression et d'écriture avait subi en 2006-2007 de profondes restructurations. Ce mouvement s'est poursuivi avec une certaine accélération au cours de l'année 2008 puisqu'on enregistre la cessation d'activité de 5 sites industriels correspondants à l'arrêt de capacités de production correspondant à 400 000 tonnes de papiers d'impression et d'écriture.

Pour les entreprises non intégrées, le 1^{er} semestre de l'année 2008 a été marqué par une augmentation du prix de la pâte, atténuée par le fléchissement de la monnaie américaine. Ce phénomène s'est inversé en fin d'année avec une baisse du prix de la pâte malgré le relèvement de la valeur du dollar.

Pour les quatre sites de fabrication de papiers du groupe, la production nette bobinée est demeurée inchangée à 217 000 tonnes.

Du fait de l'arrêt définitif d'usines concurrentes, nous avons dû fournir davantage de papiers pour impression offset et pour classement.

2.3 <u>ARTICLES DE PAPETERIE</u>

Les ventes des détaillants papetiers ont baissé de l'ordre de 2 % en 2008 par rapport en 2007, et celles de papeterie de la grande distribution de 3 % ($source\ I+C$). Mais c'est surtout en fin d'année que ce recul s'est fait sentir.

Chez les fournituristes de bureau, la baisse est également d'environ 2 %.

L'activité des fabricants d'articles de papeterie n'a pas été, en moyenne, trop affectée par cette érosion des consommations. Il faut toutefois noter un léger tassement des volumes d'articles de classement et un recul plus net de ceux pour les loisirs créatifs.

En enveloppes, ce sont surtout celles destinées à un usage publicitaire qui sont touchées.

Les volumes en articles scolaires et agendas sont stables.

Deux points majeurs sont par ailleurs à signaler :

- Fermeté du prix des matières premières au cours de cet exercice écoulé ;
- Développement de la demande d'articles fabriqués en papiers recyclés ou bénéficiant d'un label de gestion environnementale des forêts.

Dans ses différentes spécialités, le Groupe a maintenu ses volumes et consolidé ses positions commerciales. Les développements se font notamment à l'exportation soit par ventes directes, soit par acquisition de sociétés bien implantées localement. Ainsi, la société Tollit & Harvey en Grande Bretagne est devenue la filiale d'Exacompta.

2.4 SITUATION FINANCIERE

2.4.1 Endettement

Au 31 décembre 2008, pour un chiffre d'affaires de 546 605 K€, l'endettement financier du Groupe (hors compte courant de la société mère) s'élève à 43 877 K€ et les fonds propres à 359 423 K€.

Pour assurer son développement, le Groupe a négocié une ligne de crédit de 150 000 K€ avec ses partenaires bancaires. Cette ligne était utilisée pour 33 100 K€ au 31 décembre 2008.

Disposant d'une trésorerie active de 25 151 K€ lui permettant, entre autres, d'autofinancer une partie de ses investissements, le Groupe affiche au 31 décembre 2008 un endettement financier net de 18 726 K€.

2.4.2 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

2.4.3 Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. La gestion du risque financier est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction Générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

x Créances clients et autres débiteurs

Le risque de crédit n'est pas significatif, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours, et au surplus, le risque est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

× Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides, les contreparties étant des banques de premier ordre.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à sa réputation. A cet effet des financements à court terme sont mis en place, ainsi qu'une ligne de tirage couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales concernent principalement les achats de matières premières qui sont couverts à 50% par des contrats d'options.

2.5 PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec les Ets Charles NUSSE.

Les sociétés du groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Ets Charles NUSSE et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

2.6 MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des principaux mandats des administrateurs

MM. François NUSSE, Président et Directeur Général Président du Directoire des Ets Charles NUSSE Président d'Exacompta

Charles NUSSE

Cogérant de Brause (D) Gérant d'Ernst Stadelmann – Multiform (A) Président de Tollit & Harvey (GB)

Frédéric NUSSE

Président d'Everbal Président de Mandeure Directeur Général des Papeteries de Clairefontaine

Guillaume NUSSE

Président et Directeur Général de Clairefontaine Rhodia

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE Président des Papeteries de Clairefontaine

Jérôme NUSSE

Directeur Général de Quo Vadis

Mme Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

3. PROPOSITIONS

3.1 <u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 1,80 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2005	2,00	1 131 480
2006	2,00	1 131 480
2007	2,00	1 131 480

3.2 JETONS DE PRESENCE

Votre Conseil vous propose de fixer à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux administrateurs de la société en 2009.

3.3 ADMINISTRATEURS

Le mandat de Monsieur Gilles NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2014.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} janvier et le 6 avril 2009.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

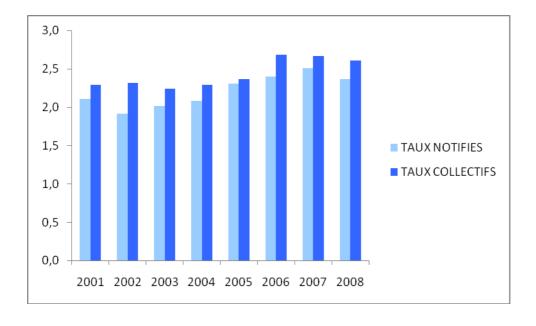
Les sociétés du Groupe, dont Papeteries de Clairefontaine, participent à différents programmes de recherche en relation avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et différents laboratoires d'Universités.

6. MISE EN SECURITE DES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE GESTION

36 unités industrielles du Groupe Exacompta Clairefontaine bénéficient de l'appui conseil d'un ingénieur pour l'animation et l'application de la politique sécurité des Hommes et des Machines.

Pour ces 36 unités, le taux notifié moyen pondéré des accidents et maladies professionnelles passe de 2,10 % à 2,37 % entre 2001 et 2008.

Ces taux reflètent une stabilité du coût des risques car l'augmentation est due pour l'essentiel à la hausse administrative du taux collectif qui passe de 2,29 à 2,61 % entre 2001 et 2008. Le taux notifié moyen pondéré reste meilleur que le taux collectif moyen pondéré en 2008.



Pour aider ces 36 unités à améliorer leurs résultats sécurité, des indicateurs de tendance sont communiqués régulièrement :

- Taux de fréquence des accidents avec arrêt
- Taux de gravité des accidents
- Maladies professionnelles
- Taux ATMP notifiés par la CRAM

Pour accompagner les unités pour la mise en sécurité de leurs conditions de production et de gestion, des actions thématiques de prévention des risques sont organisées.

En 2008, l'accent a été mis sur des aspects organisationnels du traitement de la sécurité, et plus particulièrement l'organisation des travaux temporaires en hauteur. Par ailleurs, des audits de l'organisation sécurité ont été menés dans des unités prioritaires.

Les différentes actions thématiques menées font l'objet de communications pour aider les responsables à améliorer les aspects techniques, organisationnels et humains du traitement de la sécurité de leur unité. Plusieurs unités bénéficient désormais de l'appui permanent d'un animateur sécurité pour coordonner les actions.

7. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 396 personnes au 31 décembre 2008 contre 3 364 en 2007.

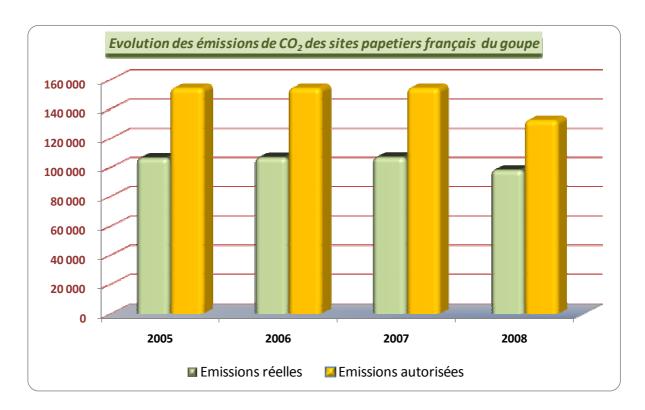
Les sociétés appliquent la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle des articles de papeterie.

Le Comité de groupe réuni le 25 juin 2008 a commenté l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Emissions de dioxyde de carbone (CO₂) des sites papetiers français

Site	Emissions en	tonnes de CO ₂	Evolution
Site	2007 2008 Evolu		Evolution
CLAIREFONTAINE	79 991	72 119	4 9,8 %
MANDEURE	9 663	9 608	V 0,6 %
EVERBAL	17 336	16502	4 ,8 %
Total	106 990	98 229	₩ 8,2 %



Des actions ont été engagées en 2008 pour réduire les émissions de CO₂ d'origine fossile :

- remplacement des deux turbines à gaz de l'unité de cogénération des Papeteries de Clairefontaine, par une turbine de nouvelle génération ;
- installation d'une chaudière biomasse à Everbal avec mise en service au mois d'avril 2009

Un projet de chaudière biomasse est toujours en cours pour les Papeteries de Clairefontaine, dans ce dernier cas, la chaudière alimenterait également une turbine à vapeur pour une production combinée de vapeur et d'électricité.

Réduction des prélèvements d'eaux superficielles

En 2007, les Papeteries de Clairefontaine ont mis en place un nouveau dispositif de récupération d'eau afin de limiter les prélèvements dans la rivière. En 2008, l'économie réalisée atteint plus de 180 700 m³.

Ainsi, les prélèvements d'eau dans la rivière ont diminué de 5,9 % par rapport à 2007 et de 16,5 % depuis 2006.

Evolution du nouveau tracé de LA MEURTHE – Papeteries de Clairefontaine

Afin de permettre l'extension de ses bâtiments, les Papeteries de Clairefontaine ont obtenu l'autorisation de dévier une partie du cours de la rivière, et pour que la rivière retrouve le plus rapidement possible un aspect naturel, des techniques végétales ont été employées pour restaurer et stabiliser les nouvelles berges du cours d'eau.



Octobre 2003

Fin des travaux d'aménagement



Avril 2004

La végétation herbacée commence à pousser



Avril 2009

La ripisylve (ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) s'est bien développée.

Les fonctions écologiques importantes de cet espace (maintien des berges, corridor biologique, habitat, épuration, ralentisseur d'onde de crues) ont été rétablies rapidement.

Certifications environnementales

- Sites certifiés ISO 14 001 :
 - ✓ Papeteries de Clairefontaine (2001) Etival-Clairefontaine (88)
 - ✓ Papeterie de Mandeure (2003) Mandeure (25)
 - ✓ *Everbal* (2006) Evergnicourt (02)
 - ✓ *Quo-Vadis* (2007) Carquefou (44)
 - ✓ Ernst Stadelmann Multiform (2008) Eferding (Autriche)
- Sites engagés dans une démarche de certification ISO 14 001 :
 - ✓ *Papeteries Sill* Wizernes (62)
 - ✓ *Imprimerie Raynard* La Guerche de Bretagne (35)
 - ✓ *Tollit & Harvey* King's Lynn (Angleterre)
- Certifications forestières :

Les sites de production et une grande partie des sites de transformation sont certifiés PEFC et/ou FSC :





Marques et labels environnementaux

Certains sites de production ou transformation ont également un droit d'usage de marques environnementales :









9. PERSPECTIVES

<u>Dans le secteur Papier</u>, les perspectives sont toujours incertaines.

On observe une détente, sinon une chute brutale des cours des matières premières (pâtes à papier, amidon) mais les prix de l'énergie négociés de l'année 2008 restent élevés en 2009.

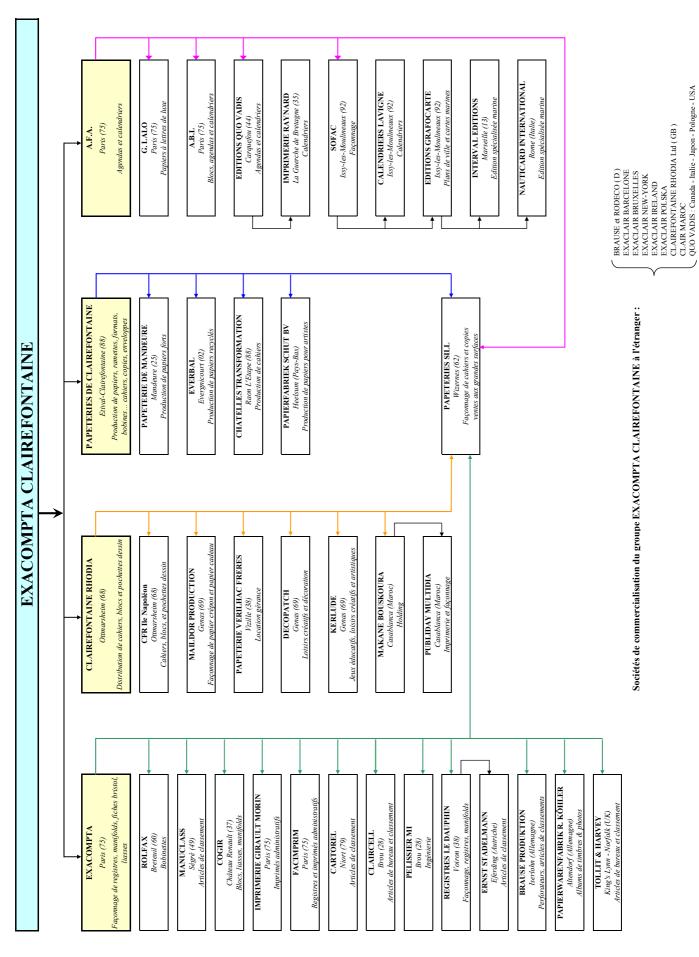
La récession qui s'est amorcée en Europe et dans le monde à la fin de l'année 2008 provoque un ralentissement de la consommation qui pèse sur les volumes et les prix de vente. Une diminution de notre production n'est pas à exclure en particulier au 2^{ème} semestre 2009.

Seule la stratégie à long terme de mettre au point de véritables spécialités papetières (papier de haute qualité, papiers de couleur, papiers recyclés, papiers pour artiste) permettra de préserver des parts de marché en France et en Europe.

<u>Dans le secteur des Articles de Papeterie</u>, nos gammes classiques renouvelées ont reçu un excellent accueil au salon « Première » de Francfort, salon mondial de la transformation.

Mais la crise, entraînant une baisse de consommation, a un impact sur la charge de nos ateliers comme sur les prix des ventes. Ainsi, les ventes aux consommateurs faites par nos clients sont en baisse de 7 à 10 % pour les deux premiers mois de l'année 2009.

ORGANIGRAMME DU GROUPE



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DU CONTROLE INTERNE

Exercice clos le 31 décembre 2008

Chers actionnaires,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 fait obligation au Président du Conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs des directeurs généraux ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Je vous communique les informations suivantes conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code du commerce :

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le conseil, je vous le rappelle, est composé de dix membres :

MM. François NUSSE, mandat jusqu'en 2013

Jean-Claude Gilles NUSSE, mandat jusqu'en 2009

Jean-Marie NUSSE, mandat jusqu'en 2011

Guillaume NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Jérôme NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Frédéric NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Charles NUSSE, mandat jusqu'en 2012

Dominique DARIDAN, mandat jusqu'en 2011

Henri de VERTHAMON, mandat jusqu'en 2013

Ets Charles NUSSE, représentés par Mme Monique PRISSARD, mandat jusqu'en 2010

Le Président directeur général, qui a en charge la présidence du holding d'animation Ets Charles Nusse ainsi que de la SAS Exacompta et ses filiales, est entouré de deux Directeurs généraux administrateurs et d'un Directeur général délégué non administrateur.

Aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Président directeur général et des Directeurs généraux.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et toutes les réunions ayant pour objet l'examen des comptes.

Les convocations sont faites par écrit huit jours au moins à l'avance. Les réunions se tiennent au siège social ou au siège d'une filiale à Paris.

Le Conseil s'est réuni quatre fois depuis le 1 i janvier 2008. Le Conseil du mois de mars a arrêté les comptes de l'exercice précédent et a préparé l'Assemblée. Le Conseil du 2 septembre a examiné la situation intermédiaire, notamment la conjoncture du début d'exercice et les soldes intermédiaires de gestion et d'autres thèmes particuliers. Un ou plusieurs autres Conseils se tiennent si les circonstances l'exigent, notamment en cas de perspectives de développement externe significatif. En effet, les décisions sont prises collégialement dans ces circonstances, même si cette démarche collective n'est pas expressément prévue par les statuts, il en est d'ailleurs de même pour les principaux investissements industriels.

Les Conseils de mars & septembre ont été suivis par un communiqué à l'attention de tous les actionnaires.

La présence physique des membres du Conseil aux réunions a été requise, le Conseil ne prévoyant pas le recours à des moyens de visioconférence.

Les membres du Conseil ont témoigné d'une grande assiduité, aucun absentéisme n'est à déplorer.

Aucune réunion n'a été provoquée à l'initiative d'administrateurs ou des Directeurs généraux.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Lors du Conseil d'administration suivant la clôture semestrielle et annuelle des comptes, chaque société du groupe est tenue de présenter un rapport de gestion comportant obligatoirement en plus de son bilan l'analyse des éléments suivants :

- * matières premières (pâte à papier en particulier)
- × résultats commerciaux
- **x** finition et logistique
- **x** services techniques
- × résultat industriel
- **x** gestion comptable et financière
- **x** investissements
- **×** perspectives et risques

Lors des Conseils de mars & septembre, les administrateurs prennent connaissance des comptes consolidés du groupe et des comptes consolidés des sous-groupes. Ces comptes consolidés comportent un certain nombre d'analyses :

- × variation des capitaux propres,
- **x** contribution au résultat consolidé par société,
- x contribution aux réserves consolidées par société,
- * contribution aux capitaux propres par société,
- **✗** SIG consolidés.

Le projet des comptes annuels est transmis aux administrateurs huit jours au minimum avant la réunion du Conseil appelé à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en fait la demande, le Président lui communique immédiatement ou rapidement les informations et documents complémentaires qu'il désire recevoir.

2. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Extrait des statuts (article 8.2) :

« Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action est exercé par le propriétaire des actions mises en gage. En cas de démembrement de la propriété d'une action, il appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires ».

Extrait des statuts (article 8.3.2) :

« Les actions revêtant la forme nominative qui, intégralement libérées, sont inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux (2) ans, bénéficient d'un droit de vote double eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent ».

Extrait des statuts (article 15.2) :

« Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en toute autre localité indiquée dans l'avis de convocation, dans les formes et délais prévus par les dispositions règlementaires ».

Extrait des statuts (article 16.2) :

« Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée : il peut l'être pour deux assemblées, l'une ordinaire l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Il vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions règlementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Ce formulaire peut, le cas échéant figurer sur le même document que la formule de procuration ».

3. Gouvernement d'entreprise

Comité d'audit:

Il est représenté par le Conseil d'Administration où siègent les principaux dirigeants des quatre départements du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux :

La recommandation émise par l'AMF en matière de rémunération des mandataires sociaux est sans objet au sein du Groupe Exacompta Clairefontaine. Les dispositifs de stock-options, d'actions de performance, régimes de retraite supplémentaire y sont inexistants.

Les principes pour les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont fixés selon les règles suivantes :

- pour les salaires, selon l'expérience et la spécificité du poste occupé,
- pour les jetons de présence, ils sont distribués à part égale entre chaque administrateur.

Jetons de présence :

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2008, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2008.

4. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le Conseil d'administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- * efficacité et efficience des opérations
- * fiabilité de l'information financière
- **x** conformité aux lois et règlements en vigueur.

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

4.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- ➤ les irrégularités et les fraudes,
- * l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par la même dans les états financiers
- * le non respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise,
- * la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine.

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations pour assurer son pilotage :

- **★** les comptes sociaux (4 fois/an),
- ➤ les comptes consolidés (3 fois/an),
- * les comptes trimestriels (non publiés),
- * les comptes prévisionnels (non publiés).

4.3 <u>Les procédures</u>

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- * maîtrise des achats de matières premières,
- * maîtrise des processus de fabrication,
- **x** risque environnemental,
- **x** protection des actifs et des sites industriels,
- **x** contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change.

Les procédures qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

* en matière comptable et financière

- → établissement de comptes prévisionnels
- → suivi budgétaire
- → suivi du chiffre d'affaires intra-groupe
- → rapprochements comptables intra-groupe
- → suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
- → situation de trésorerie mensuelle et cumulée
- → composition et performance du portefeuille de placements
- → suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation.

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement.

Ces instruments financiers (contrats ou options) sont de deux natures :

- soit ils constituent une opération de couverture en permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif ou bien encore d'un engagement ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés,
- soit ils ont un caractère purement financier dans le cas d'encours complémentaire.

- * dans les autres domaines, un certain nombre de rapports réguliers sont établis
 - → rapports de production,
 - → suivi des résultats industriels mensuels et cumulés,
 - → certification ISO 9000 et ISO 14000,
 - → sécurité,
 - → audits PEFC et FSC.

Le Groupe n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'il contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du Groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la Direction générale ou ses délégataires ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du Groupe.

- Le Groupe utilise les systèmes et logiciels comptables ou progiciels suivants :
 - **×** ETAFI (gestion fiscale)
 - **x** REFLEX (consolidation)
 - **✗** IWS (rapprochements intra-groupe)
 - **★** SAP, MOVEX, NAVISION (comptabilité & finances)
 - **×** ZADIG HYPERVISION (gestion du personnel)
 - **EXCALIBUR** (intranet mis en place en 2007 au niveau comptable et financier).
- Les sociétés du Groupe ont notamment souscrit les contrats d'assurance suivants :
 - **x** multirisque industrielle
 - * assurance bris de machine, frais et pertes financières sur cogénération
 - * multirisque propriétés immobilières
 - * responsabilité civile générale
 - * responsabilité atteinte à l'environnement
 - * assurance flotte automobile et véhicules de manutention

Le Président du Conseil d'Administration

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au 31 décembre 2008

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours	56 14	97
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours	3 651 13 554 17	2 601 15 199 29
Immobilisations financières Participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	289 218 40 870 4	289 218 34 730 4
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	347 384	341 878
Stocks Avances et acomptes versés sur commandes Créances	15 149	15 60
Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Disponibilités	2 672 90 752 235 242	2 937 77 597 455 743
TOTAL ACTIF CIRCULANT	94 065	81 807
Ecarts de conversion actif	219	303
TOTAL ACTIF	441 668	423 988

PASSIF en K€	31/12/2008	31/12/2007
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	137 072	138 238
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice - bénéfice	6 885	1 097
Provisions réglementées	1 953	1 719
CAPITAUX PROPRES	313 940	309 084
Provisions		
Pour risques	6	820
Pour charges	247	225
TOTAL DES PROVISIONS	253	1 045
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 787	56 208
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 058	1 191
Dettes fiscales et sociales	1 289	2 913
Autres dettes	90 992	53 191
Produits constatés d'avance	136	145
TOTAL DES DETTES	127 262	113 648
Ecarts de conversion passif	213	211
TOTAL PASSIF	441 668	423 988

COMPTE DE RESULTAT en K€	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires	2 020	1 156
Subventions d'exploitation		31
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 002	7 388
Autres produits	453	399
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 475	8 974
Achats et autres approvisionnements	12	16
Autres achats et charges externes	2 565 333	2 556 661
Impôts, taxes et versements assimilés	4 629	4 470
Salaires et traitements	1 730	1 648
Charges sociales	830	219
Dotations aux amortissements sur immobilisations Autres charges	8	
-	68	65
CHARGES D'EXPLOITATION	10 175	9 635
RESULTAT D'EXPLOITATION	300	-661
Produits financiers de participations	1 900	1 926
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 987	1 608
Autres intérêts et produits assimilés	4 804	4 538
Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change	820 275	141
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2/3	
^	9 786	8 213
PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées	6 6 867	92 5 255
Différences négatives de change	198	220
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	176	220
CHARGES FINANCIERES	7 071	5 567
RESULTAT FINANCIER	2 715	2 646
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 015	1 985
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	114	121
Sur opérations en capital	142	229
Reprises sur provisions, transferts de charges	44	5
PRODUITS EXCEPTIONNELS	300	355
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	120	3 200
Sur opérations en capital	138	231
Dotations aux amortissements et provisions	309	85
CHARGES EXCEPTIONNELLES	447	3 516
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-147	-3 161
Impôts sur les bénéfices	-4 017	-2 273
BENEFICE DE L'EXERCICE	6 885	1 097

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008, dont :

▶ le Total du bilan s'élève à : 441 668 399,40 €
 ▶ le Résultat net s'élève à : 6 884 969,98 €

Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

<u>Immobilisations incorporelles</u>

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation :

□ Logiciels 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Evaluation:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

Amortissements:

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes :

Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
Matériel de bureau & informatique	3 à 10 ans

Dépréciations:

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée par référence à la situation nette, éventuellement consolidée quand il s'agit d'un groupe de filiales, et aux perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales.

Stocks

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied. Une dépréciation de 183 K€ a été constituée au titre des conséquences de la tempête du 26 décembre 1999.

Créances et dettes

Evaluation & dépréciation :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

Trésorerie

Trésorerie court terme :

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis sur le marché et des crédits spot.

Le plafond de l'encours autorisé s'élève à 125 000 K€ sans utilisation à la clôture de l'exercice en conséquence de l'absence de marché pour les billets de trésorerie.

Ligne de tirage :

La ligne de tirage est négociée auprès de plusieurs banques. Le montant maximal négocié s'élève à 150 000 K€ pour une échéance comprise entre 1 et 4 ans à la clôture de l'exercice.

Cette ligne de tirage est utilisée à hauteur de 33 100 K€ à la clôture.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 1 953 K€ à la clôture.

Provisions pour risques et charges

Provision pour indemnité de départ en retraite :

La méthode retenue pour le calcul de la provision est la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

• indemnités perçues en fonction de la convention collective « Production des papiers, cartons et celluloses »

taux d'actualisation : 4,57 %taux de charges sociales : 40%

Le montant de l'engagement de retraite – charges sociales comprises – est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 195 K€.

Autres provisions:

Une provision pour risques sur instruments financiers a été reprise en totalité sur l'exercice pour un montant de 728 K€

Autres informations

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société :

Ets Charles NUSSE SA à directoire au capital de 1 632 000 € 15. rue des Ecluses St-Martin 75010 PARIS

Pourcentage détenu : 80,46%

Intégration fiscale:

Toutes les filiales consolidées par intégration globale sont intégrées fiscalement, sauf les sociétés étrangères et les sociétés Pelissier MI et Châtelles Transformation.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits. L'économie d'impôt réalisée en 2008 s'élève à 4 017 K€.

Droits individuels à la formation :

Aucune demande n'a été formulée par les salariés. Le volume acquis est de 4 558 heures à la clôture.

Effectifs:

L'effectif de la société mère est de 60 personnes au 31 décembre 2008 (2 cadres administratifs et 58 cadres commerciaux) contre 61 personnes au 31 décembre 2007.

Rémunérations des organes d'administration et de direction :

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2008, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2008.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 ^{er} janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

Variation des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2007	309 084
Dividendes distribués	-2 263
Variation des provisions réglementées	234
Résultat de l'exercice 2008	6 885
Capitaux propres au 31/12/2008	313 940

Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	168				168
Immobilisations incorporelles en cours		14			14
Immobilisations incorporelles	168	14			182
Terrains	2 601	14	138	1 174	3 651
Constructions et aménagements	20 782	281		-1 174	19 889
Autres immobilisations corporelles	46	3			49
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations corporelles	23 429	298	138		23 589
Participations	289 218				289 218
Autres titres immobilisés					
Prêts	34 730	17 006	10 866		40 870
Autres immobilisations financières	4				4
Immobilisations financières	323 952	17 006	10 866		330 092

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Dénomination sociale	Nombre de titres	% de participation	Valeur nette d'inventaire
Papeteries de Clairefontaine	5 700 000	100 %	103 001 491
Exacompta	135 000	100 %	115 692 905
Ateliers de Fabrication d'Agendas	90 000	100 %	49 633 434
Clairefontaine Rhodia	161 892	100 %	20 889 921
Coopérative Forestière Lorraine	1	non significatif	178

Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	71	41			112
Immobilisations incorporelles	71	41			112
Terrains					
Constructions et aménagements	5 583	774	22		6 335
Autres immobilisations corporelles	17	15			32
Immobilisations corporelles	5 600	789	22		6 367

Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	1 719	257	23		1 953
Provisions réglementées	1 719	257	23		1 953
Risques sur instruments financiers	728		728		
Pertes de change	92	6	92		6
Pensions et obligations similaires	225	8		38	195
Pour impôts		52			52
Provisions pour risques et charges	1 045	66	820	38	253
Autres titres immobilisés					
Dépréciations sur stocks	183				183
Dépréciations	183				183

Dotations et reprises o exploitation o financières o exceptionnelles	8 6 309	38 820 23
Total	323	881

Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	40 870	8 336	32 534
Autres immobilisations financières	4		4
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	2 672	2 672	
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 327	3 327	
Taxe sur la valeur ajoutée	176	176	
Groupe et associés	87 240	87 240	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	235	235	
Total général	134 533	101 995	32 538

Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes – Ets de crédit	33 787	33 593	194	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 058	1 058		
Personnel et comptes rattachés	647	647		
Organismes sociaux	437	437		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	152	152		
Autres impôts, taxes et assimilés	53	53		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés	90 992	90 992		
Produits constatés d'avance	136	136		
Total général	127 262	127 068	194	

Détail des charges & produits constatés d'avance

en K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges externes	115	
Opérations financières	120	136
Total	235	136

Détail des charges à payer & produits à recevoir

en K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	117	171
Dettes // créances fiscales & sociales	799	
Opérations financières	46	67
Total	962	238

Détail des transferts de charges

en K€	Transferts de charges
Transferts de charges externes	1 871
Transferts de charges de personnel	6 018
Transferts de charges impôts & taxes	75
Total	7 964

Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Cession des immobilisations corporelles	142	
Cession des immobilisations financières		229
Reprise d'amortissements dérogatoires	23	5
Autres reprises exceptionnelles	21	
Autres produits	114	121
Total des produits exceptionnels	300	355
Cession des immobilisations corporelles	138	
Cession des immobilisations financières		231
Dotation aux amortissements dérogatoires	257	85
Autres dotations exceptionnelles	52	
Autres charges		3 200
Total des charges exceptionnelles	447	3 516

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 015		3 015
Résultat exceptionnel	-147		-147
Créance d'impôt – intégration fiscale		-4 017	4 017
Total général	2 868	-4 017	6 885

Situation fiscale différée et latente

en K€	Montant
Impôt sur :	
Amortissements dérogatoires	651
Total des accroissements	651
Impôt payé d'avance sur :	
Congés payés	111
Autres	70
Total des allègements	181
Situation fiscale différée nette	470

Situation fiscale latente nette	0
---------------------------------	---

Instruments financiers

Valorisation:

La société utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La valorisation des instruments financiers est de -1 094 K€ au 31/12/2008.

Risque de taux d'intérêts :

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de Swap, de Cap et de Floor.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Portefeuille d'instruments financiers au 31/12/2008 :

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	6 321	22 565	4 986	33 872
Achats de Cap	250	437		687
Ventes de Floor	125	219		344
Total	6 696	23 221	4 986	34 903

Engagements hors bilan

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Il n'existe aucun engagement envers les sociétés liées.

Montants concernant les entreprises liées

en K€	Entreprises liées
Actif immobilisé	330 042
Participations	289 218
Prêts	40 824
Actif circulant	89 912
Créances clients et comptes rattachés	2 672
Autres créances	87 240
Dettes	91 019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27
Autres dettes	90 992
Produits financiers	8 343
Dont dividendes	1 900
Charges financières	3 257
Produits d'exploitation	10 224
Locations immobilières	1 872
Autres produits	412
Transferts de charges	7 940

Liste des filiales et participations – en euros

Filiales directes détenues à plus de 50 %	% détenu Dividendes perçus	Capital social Capitaux propres	Titres Valeur Brute Valeur nette	Prêts Avances
Papeteries de Clairefontaine 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100 % 1 083 000	91 200 000 161 753 318	103 001 491 103 001 491	
Exacompta 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 %	2 160 000 82 507 800	115 692 905 115 692 905	8 196 429
Atelier de Fabrication d'Agendas 132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 817 200	1 440 000 45 424 092	49 633 434 49 633 434	800 000
Clairefontaine Rhodia RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100 %	17 241 498 6 717 766	20 889 921 20 889 921	4 237 500

Certaines informations comptables relatives aux filiales ne sont pas fournies en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapports des commissaires aux comptes

- Rapport général
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés
- Rapport sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne

SEREC AUDIT

Commissaire aux comptes

BATT AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 21 rue Leriche 75015 PARIS Membre de la Compagnie Régionale de Nancy 25 rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme au capital de 4 525 920 €

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - <u>Justification des appréciations</u>

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées cidessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT

Commissaire aux comptes

BATT AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 21 rue Leriche 75015 PARTS

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy 25 rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme au capital de 4 525 920 €

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

<u>Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution</u> s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. met à la disposition des sociétés du groupe une assistance administrative, juridique et commerciale.
- Modalités: Depuis le 1^{er} janvier 2003, Exacompta Clairefontaine S.A. perçoit de chacune des sociétés du groupe une redevance égale à 0,2% de sa valeur ajoutée de l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2008, le produit comptabilisé dans les comptes d'Exacompta Clairefontaine s'élève à 412 424 €.

Convention avec Clairefontaine Rhodia

- Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. donne en location à la société Clairefontaine Rhodia un ensemble immobilier d'habitation situé à Mulhouse.
- Modalités: Au titre de cette convention, votre société a enregistré un produit de 23 000 € sur l'exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT

Commissaire aux comptes

BATT AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 21 rue Leriche 75015 PARTS

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy 25 rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme au capital de 4 525 920 €

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes consolidés au 31 décembre 2008

Bilan consolidé

en K€	31/12/2008	31/12/2007	Notes
ACTIFS NON COURANTS	237 957	230 945	
Immobilisations incorporelles	14 044	11 774	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles - Goodwills	14 110	13 014	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	206 499	202 859	(2.1.5)
Actifs financiers	2 554	2 507	(2.1.6)
Impôts différés	750	791	(2.4)
ACTIFS COURANTS	342 786	372 147	
Stocks	157 936	151 773	(2.2.1)
Créances clients et autres créances	154 535	161 513	(2.2.2)
Acomptes versés	1 681	2 515	
Créances d'impôt	3 483	262	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 151	56 084	(2.2.3)
TOTAL DES ACTIFS	580 743	603 092	

CAPITAUX PROPRES	359 423	357 971	
Capital	4 526	4 526	
Réserves liées au capital	230 755	231 921	
Réserves consolidées	121 063	107 858	
Ecart de conversion	-2 072	-699	
Résultat - part du groupe	5 237	14 311	
Capitaux propres – part du groupe	359 509	357 917	
Intérêts minoritaires	-86	54	
DETTES NON COURANTES	100 964	104 919	
Dettes portant intérêt	62 259	63 379	
Impôts différés	28 119	27 150	
Provisions	10 586	14 390	
DETTES COURANTES	120 356	140 202	
Dettes fournisseurs	57 018	54 872	
Partie à court terme des dettes portant intérêt	11 980	30 787	
Provisions	1 952	1 909	
Dettes d'impôt	0	1 734	
Autres dettes	49 406	50 900	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	580 743	603 092	

Compte de résultat consolidé

en K€	31/12/2008	31/12/2007	Notes
Produits des activités ordinaires	546 605	538 113	
- Ventes de produits	539 792	530 475	
- Ventes de services	6 813	7 638	
Autres produits opérationnels	11 807	9 982	
- Reprises d'amortissements	1 925	1 038	(2.1.4, 2.1.5)
- Subventions	33	198	ŕ
- Autres produits	9 849	8 746	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	3 351	10 963	(2.2.1)
Production immobilisée	478	259	
Marchandises et matières consommées	-266 206	-259 479	(2.2.1)
Charges externes	-89 296	-85 249	
Frais de personnel	-143 248	-143 446	(2.11)
Impôts et taxes	-12 654	-13 649	
Dotations aux amortissements	-25 325	-23 571	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	-13 271	-9 594	
RESULTAT OPERATIONNEL – avant dépréciation des goodwills	12 241	24 329	
Dépréciation des goodwills	0	-80	(2.1.4, 2.1.1)
RESULTAT OPERATIONNEL – après dépréciation des goodwills	12 241	24 409	
Produits financier	4 697	4 096	
Charges financières	-9 695	-7 615	
Résultat financier	-4 998	-3 519	(2.12)
Charges d'impôt sur le résultat	-2 151	-6 640	(2.4, 2.10)
Résultat après impôts	5 092	14 250	
			·
Résultat net – part des minoritaires	-145	-61	
Résultat net - part du Groupe	5 237	14 311	
Résultat de la période	5 237	14 311	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
RESULTAT (de base & dilué) PAR ACTION	4.63	12.65	
			ı

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capitaux propres – Part du Groupe	Capitaux propres – Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2006	346 035	-435	345 600
Écarts de conversion	-89		-89
Cession de titres au Groupe – reclassement d'intérêts minoritaires		440	440
Part des minoritaires dans les acquisitions		110	110
Autres variations	-77		-77
Total des opérations n'affectant pas le résultat	-166	550	384
Résultat de l'exercice	14 311	-61	14 250
Dividendes	-2 263		-2 263
Solde au 31/12/2007	357 917	54	357 971
Écarts de conversion	-1 374		-1 374
Cession de titres au Groupe – reclassement d'intérêts minoritaires	-8	5	-3
Autres variations			
Total des opérations n'affectant pas le résultat	-1 382	5	-1 377
Résultat de l'exercice	5 237	-145	5 092
Dividendes *	-2 263		-2 263
Solde au 31/12/2008	359 509	-86	359 423

^{*} Soit 2€ par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie d'ouverture et de clôture au tableau des flux de trésorerie se détermine de la manière suivante :

en K€	31/12/2008	31/12/2007	Notes
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	25 151	56 084	(actif)
Découverts bancaires remboursables à vue	-10 564	-26 650	(2.6)
Intérêts courus des dettes financières	-49	-48	(2.6)
Trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie	14 538	29 386	

Le rapprochement avec la « Partie à court terme des dettes portant intérêt » inscrite au passif est présenté en note 2.6.

Variation des flux de trésorerie

en K€	31/12/2008	31/12/2007	Notes
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 092	14 250	
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : • Amortissements et provisions	19 692	22 453	(2.1.4 à
Variation des impôts différés	969	1 237	2.1.6, 2.5) (2.4)
 Plus values de cession, nettes d'impôt 	383	360	
Ecarts de conversion	-1 374	-89 473	
Autres	-15	473	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	24 747	38 684	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	986	3 733	Bilan
Variation liée à l'impôt sur les bénéfices	-5 420	4 674	Dilaii
Impôt sur les bénéfices décaissé	465	1 685	
(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité	20 778	48 776	
A aministra d'imma bilinatione	20,022	22 (15	
 Acquisition d'immobilisations Cession d'immobilisations 	-28 822 3 233	-23 615 3 359	(2.1.4 à
Incidence des variations de périmètre - acquisitions	-5 288	-2 841	2.1.6)
Incidence des variations de périmètre - cessions	0	0	
(2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-30 877	-23 097	
Dividendes versés	0.541	0.156	(Manistissa
Dividendes versesDividendes reçus	-8 541 6 278	-8 156 5 893	(Variation des capitaux
Augmentation de capital	02/8	3 693	propres)
Emprunts souscrits	9 640	11 728	
Remboursements d'emprunts	-8 034	-27 041	
 Intérêts payés 	-4 640	-4 928	
Intérêts reçus	548	1 760	
(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-4 749	-20 744	
(1+2+3) Total des flux de trésorerie	-14 848	4 935	
Trésorerie d'ouverture	29 386	24 451	
Trésorerie de clôture	14 538	29 386	
Variation de trésorerie	-14 848	4 935	

Présentation des états financiers consolidés

1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 6 avril 2009. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

2- Adoption des normes internationales

Nouvelles normes d'application obligatoire en 2008 :

Le 15 octobre 2008, l'Union Européenne a adopté l'amendement des normes IAS 39 et IFRS 7 publiées par l'IASB en réponse à la crise du système financier mondial. Ces amendements, qui portent sur le reclassement des actifs financiers, n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2008.

Nouvelles normes et révisions de normes d'application optionnelle :

- ➤ IFRS 8 Secteurs opérationnels adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2007. Elle remplace IAS 14 Information sectorielle. L'application d'IFRS 8 par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2009 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la présentation des états financiers.
- **✗** IAS 1 révisée *Présentation des états financiers* − adoptée par l'Union Européenne le 17 décembre 2008.
 - L'impact sur la présentation des états financiers du Groupe est en cours d'évaluation.
- ➤ IAS 23 révisée *Coûts d'emprunt* adoptée par l'Union Européenne le 10 décembre 2008. La révision requiert que soient capitalisés les coûts d'emprunt qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. L'application de cette révision de la norme IAS 23 n'a actuellement pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme ou interprétation en 2008. Aucun impact significatif sur les états financiers n'est attendu au titre de ces textes qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'IASB, au cours de sa réunion des 23 et 24 juin 2005, a retiré l'interprétation IFRIC 3 relative au traitement comptable des droits d'émission des gaz à effet de serre. En conséquence, le traitement comptable appliqué est décrit dans la note 9. Ce traitement est provisoire dans l'attente d'une position définitive de l'IASB.

3- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

4- Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction, en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

6- Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Le coût de l'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis et des passifs encourus à la date de prise de contrôle de l'entité.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué initialement à son coût, correspondant à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Si la part d'intérêts de l'acquéreur excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun

7- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives. Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement. Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs correspondants sont comptabilisés dans les immobilisations à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur, en contrepartie d'une dette financière. Les paiements minimaux au titre de ces contrats sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location financement, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette financière restant due au passif.

Ces actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, sur la même base que les actifs détenus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

-	Terrains	non amortis
-	Constructions	25 à 40 ans
-	Agencements et aménagements	10 à 20 ans
-	Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
-	Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

8- Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'examen des coûts exposés a conduit le Groupe à ne pas activer de dépenses de développement.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les filiales papetières du Groupe exercent une activité soumise à la réglementation de l'ordonnance n°2004-330 du 15 avril 2004 portant transposition en droit français, dans le code de l'environnement, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre, adoptée le 13 octobre 2003.

Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone faisant l'objet d'un titre émis par l'Etat, valable pour une durée spécifiée.

L'Etat alloue aux exploitants, pour chaque installation autorisée, un certain nombre de quotas. La quantité totale de dioxyde de carbone émise par chaque installation au cours d'une année civile est mesurée ou calculée et exprimée en tonnes de dioxyde de carbone.

L'exploitant est tenu de restituer chaque année à l'Etat un nombre de quotas égal au total de ses émissions au cours de l'année civile écoulée.

Les quotas alloués par l'Etat le sont à titre gratuit dans le cadre d'un plan national. La première période – triennale – s'est achevée le 31 décembre 2007. La deuxième période – quinquennale – a débuté le 1^{er} janvier 2008 et couvre la période 2008 – 2012.

Les quotas sont des biens meubles exclusivement matérialisés par une inscription au compte de leur propriétaire dans le registre national français. Ils sont négociables, transmissibles par virement de compte à compte et confèrent des droits identiques à leurs détenteurs.

Bien que n'augmentant pas directement les avantages économiques futurs se rattachant à un actif existant, les quotas d'émission sont nécessaires pour que les filiales puissent obtenir les avantages économiques futurs de leurs autres actifs. Ils sont donc comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'obligation de restitution à l'Etat des émissions de gaz constatées au cours de la période donne lieu à la constatation d'un passif par la contrepartie d'une charge.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Le passif correspondant aux quotas d'émission à restituer est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché. Dans le cas où la valeur des quotas à l'actif est supérieure à la valeur des quotas à restituer, un test de dépréciation est effectué consistant à comparer la valeur comptable à la valeur sur le marché d'échange à la clôture de l'exercice.

<u>Goodwills</u>

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1^{er} janvier 2003, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets diminués des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux secteurs d'activités tels que définis par la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwills selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans, ils sont actualisés au taux de 8 % et tiennent compte d'une valeur terminale.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. En l'absence de limite prévisible à leur capacité de générer des flux nets de trésorerie, la durée d'utilité des marques exploitées par le Groupe est considérée comme indéfinie. Elles ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés au taux de 8 %.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

Brevets, licences et logiciels
 Autres immobilisations incorporelles
 3 à 8 ans
 5 à 10 ans

9- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwills et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

10- Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont classés en actifs disponibles à la vente évalués en juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. Si la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, les participations restent évaluées au coût d'acquisition. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Les créances rattachées aux participations et autres immobilisations financières sont évaluées en juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

11- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont classées dans la catégorie IAS 39 des prêts et créances. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

12-Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

13- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements sont convertibles en un montant de trésorerie connu sous un délai maximal de mobilisation de un mois et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs disponibles à la vente.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

14- Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité dérogatoire de couverture (couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur). Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps, cap et floor de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments à la date de clôture.

15- Dettes portant intérêt

Tous les instruments financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le résultat. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un instrument financier et n'incluent pas les coûts internes d'administration.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

16- Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des OAT à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'ensemble des écarts actuariels est comptabilisé immédiatement en charges de la période.

17-Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

18-Produits

Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages. Les produits provenant des prestations de service sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

19-Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les avantages reçus ou à recevoir pour le locataire sont comptabilisés en résultat selon la même règle d'étalement sur la durée du contrat.

Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

20- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement;
- La comptabilisation initiale (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

21- Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction générale.

Risques de marché

L'exposition aux risques de marché consiste essentiellement au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

□ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières.

Pour gérer ce risque de change, le Groupe couvre environ 50% des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les trois mois à venir par des contrats d'options. Les variations de taux de change n'ont aucun impact significatif sur le compte de résultat ou les capitaux propres au 31 décembre 2008.

□ Risque de taux d'intérêt

Le risque auquel le groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Il adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt sont contractés.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie ou des crédits spot rémunérés à taux fixe. Le Groupe dispose par ailleurs d'une ligne de tirage, couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

□ Créances clients et autres débiteurs

La concentration du risque de crédit n'est pas significative, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le risque de crédit.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Au surplus, le risque de crédit est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les pertes de valeur correspondent à des pertes spécifiques liées aux risques individualisés.

Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées.

Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides. Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

22-Information sectorielle

Basée sur l'organisation interne du Groupe, l'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôle de métier et l'information sectorielle de second niveau par zone géographique.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

L'information sectorielle par zone géographique est ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Notes annexes aux comptes consolidés

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées au 31 décembre 2008 suivant la méthode de l'intégration globale (I.G.).

Nom Adresse		% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	N° de SIREN
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE			Société mère	505 780 296
A.B.L.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	622 033 124
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	582 090 452
BRAUSE Produktion I.L.	Heckenkamp 30 D – 58640 ISERLOHN	100	100	I.G.	
BRAUSE GmbH	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
BRAUSE Produktion	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
CARTOREL	CARTOREL 358, Avenue de Paris 79025 NIORT		100	I.G.	025 770 470
CFR Ile Napoléon	ooléon RD 52 68490 OTTMARSHEIM		100	I.G.	439 721 697
CHÂTELLES TRANSFORMATION	Route des Châtelles 88110 RAON L'ETAPE	100	100	I.G.	492 300 561
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100	100	I.G.	402 965 297
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	339 956 781
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	432 357 358
CLAIR MAROC 3, rue Kassar Maarif 20100 MAARIF – CASABLANCA		75	75	I.G.	
EXACLAIR POLSKA			100	I.G.	
COGIR	10, rue Beauregard 37110 CHATEAU RENAULT	100	100	I.G.	885 783 159
REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue Georges Sand 38500 VOIRON	100	100	I.G.	055 500 953
DECOPATCH	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	400 210 449

Γ	1				
EVERBAL	RBAL 2, Route d'Avaux 02190 EVERGNICOURT		100	I.G.	542 091 194
EXACLAIR BARCELONE	E – 08110 MONTCADA Y REIXAC	100	100	I.G.	
EXACLAIR BRUXELLES			100	I.G.	
EXACOMPTA	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 047 564
EXACLAIR IRLANDE	9, Cedar Drive – Millfarm DUNBOYNE	100	100	I.G.	
EXACLAIR NEW YORK	143 west, 29th street USA – NEW YORK	100	100	I.G.	
FACIMPRIM	15, rue des Ecluses Saint Martin 75020 PARIS	100	100	I.G.	702 027 665
GRAFOCARTE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	342 163 532
IMPRIMERIE GIRAULT MORIN	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	312 058 100
INTERVAL EDITIONS	3, rue Fortia 13001 MARSEILLE	100	100	I.G.	438 399 685
KERLUDE	Pen A Hoat 22780 LOGUIVY PLOUGRAS	100	100	I.G.	437 350 416
KOHLER	KOHLER D – 51149 KÖLN		100	I.G.	
LALO	LALO 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS		100	I.G.	572 016 814
CALENDRIERS LAVIGNE	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	652 000 498
MAILDOR PRODUCTION	Zone Industrielle 76220 GOURNAY EN BRAY	100	100	I.G.	562 078 519
MAKANE BOUSKOURA	ZI Ouled Saleh – lot I 320 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie 25350 MANDEURE	100	100	I.G.	339 310 807
MANUCLASS	ZI d'Etriché 49500 SEGRE	100	100	I.G.	318 110 665
ERNST STADELMANN			99	I.G.	
NAUTICARD INTERNATIONAL	1 /		100	I.G.	
PELISSIER MI	ISSIER MI ZI – rue de Chartres 28160 BROU		100	I.G.	490 846 763
PUBLIDAY MULTIDIA			75	I.G.	
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU	100	100	I.G.	054 807 748
QUO VADIS 1055, rue Begin – Ville Saint Laurent QUEBEC H4R 1V8		100	100	I.G.	

QUO VADIS Italia Srl	19 via Roberto Lepetit I – 20124 MILANO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Japon Co Ltd	Sangenjaya Combox 4F 1–32–3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Polonia Spzoo	Ul Oeniadeckich 18 60–773 POZNAN	100	100	I.G.	
QUO VADIS Editions Inc	120, Elmview Avenue HAMBURG, NY 14075–3770	100	100	I.G.	
IMPRIMERIE RAYNARD	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	100	100	I.G.	659 200 786
CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd	, &		100	I.G.	
RODECO	D – 51149 KOLN	100	100	I.G.	
ROLFAX	ZI route de Montdidier 60120 BRETEUIL	100	100	I.G.	432 030 088
SCHUT	T Kabeljauw 2 NL – 6866 HEELSUM		100	I.G.	
SCI DE PEN HOAT	Pen A Hoat 22780 LOGUIVY PLOUGRAS	100	100	I.G.	429 748 619
SILL	ILL Rue du Moulin 62570 WIZERNES		100	I.G.	085 650 141
SOFAC	125, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	332 346 444
PAPETERIE VERILHAC FRERES	Lieudit Noyer Chut SECHILIENNE 38220 VIZILLE	100	100	I.G.	054 504 410
TOLLIT & HARVEY Ltd	Oldmedows Road KING'S LYNN, Norfolk PE30 4LW	100	100	I.G.	

Mouvements affectant le périmètre de consolidation			
Entrées – acquisitions Sorties			
 NAUTICARD INTERNATIONAL – 28 janvier 2008 – Cartographie marine TOLLIT & HARVEY Ltd – 1^{er} août 2008 – Articles de bureau et classement 	EDITIONS BELEM – Liquidation 28 novembre 2008		

Les effets des mouvements de périmètre sont détaillés dans les informations sur le bilan et le compte de résultat ci-après.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

2.1 Actifs non courants

2.1.1 <u>Immobilisations incorporelles</u>

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception. Les quotas 2008, inscrits au titre de la seconde période d'allocation couvrant la période 2008 à 2012, ont été délivrés le 30 juillet. Le montant net des droits d'émission de gaz à effet de serre inscrit à l'actif s'élève à 2 144 K€ au 31 décembre 2008.

Marques

Dans le poste « concessions, brevets, licences » figurent des marques pour un montant global de 9 005 K€.

Les tests de dépréciation effectués sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés au taux de 8%, ont conduit à enregistrer au résultat les mouvements de perte de valeur sur marques suivants :

- reprise pour un montant de 546 K€
- dotation pour un montant de 250 K€

Goodwills

Les principaux goodwills enregistrés concernent 7 filiales au 31 décembre 2008.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans. Ils sont actualisés au taux de 8% et tiennent compte d'une valeur terminale.

Aucune dépréciation n'a été enregistrée dans les comptes du 31 décembre 2008.

Les goodwills inscrits en 2008 sont issus de l'acquisition de fonds de commerce pour un montant de 218 K€, et de l'acquisition de la société Tollit & Harvey Ltd pour un montant de 878 K€.

L'information sectorielle présente la répartition des goodwills par secteurs d'activités et géographiques.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles a fait l'objet d'une revue dans le Groupe. Aucune modification de durée d'utilité conduisant à un changement significatif d'estimation comptable n'a été identifiée sur la période.

Contrats de location financement agrégés dans les tableaux correspondants

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations corporelles	18 182	18 182
Terrains	76	76
Constructions	7 261	7 261
Installations techniques, mat et outillages industriels	10 845	10 845
Amortissements	11 083	10 155
Cumulés à l'ouverture	10 155	9 227
Dotation de la période	928	928
Emprunts	932	1 347

2.1.3 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition à défaut de juste valeur fiable. Leur évaluation en fin d'exercice tient compte de leur valeur d'utilité et de leur actif net comptable.

Les créances rattachées aux participations et les autres immobilisations financières sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.1.4 <u>Immobilisations incorporelles</u>

Au 31 décembre 2008, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	18 168	20 058	1 499	39 725
Acquisitions	1 096	3 978	127	5 201
Cessions		-624	-2	-626
Variations de périmètre				
Ecarts de conversion		-12	15	3
Transferts et autres mouvements	-2 497	-1 062	123	-3 436
Valeur brute à la clôture	16 767	22 338	1 762	40 867
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	5 154	8 848	935	14 937
Cessions		-571	-2	-573
Variations de périmètre				
Amortissements		949	260	1 209
Dépréciations		250		250
Reprises		-597	-15	-612
Ecarts de conversion		-11	10	-1
Transferts et autres mouvements	-2 497	35	-35	-2 497
Amortissements et dépréciations à la clôture	2 657	8 903	1 153	12 713
Valeur nette comptable à l'ouverture	13 014	11 210	564	24 788
Valeur nette comptable à la clôture	14 110	13 435	609	28 154

Au 31 décembre 2007, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	18 168	20 327	1 338	39 833
Acquisitions	732	734	274	1 740
Cessions		-362	-56	-418
Variations de périmètre		537	32	569
Ecarts de conversion		4	-25	-21
Transferts et autres mouvements	-732	-1 182	-64	-1 978
Valeur brute à la clôture	18 168	20 058	1 499	39 725
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	3 124	8 054	806	11 984
Cessions		-361	-54	-415
Variations de périmètre		140	4	144
Amortissements		1 059	216	1 275
Dépréciations	2 762	51		2 813
Reprises		-111	-15	-126
Ecarts de conversion		4	-22	-18
Transferts et autres mouvements	-732	12		-720
Amortissements et dépréciations à la clôture	5 154	8 848	935	14 937
Valeur nette comptable à l'ouverture	15 044	12 273	532	27 849
Valeur nette comptable à la clôture	13 014	11 210	564	24 788

2.1.5 <u>Immobilisations corporelles</u>

Au 31 décembre 2008, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	120 897	319 688	26 002	6 096	472 683
Acquisitions	1 243	13 437	2 598	7 665	24 943
Cessions	-586	-8 365	-2 261	-290	-11 502
Variations de périmètre	4 238	7 972	798		13 008
Ecarts de conversion	-843	-1 711	-203	8	-2 749
Transferts et autres mouvements	170	5 833	545	-7 228	-680
Valeur brute à la clôture	125 119	336 854	27 479	6 251	495 703
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	54 763	194 769	19 988	304	269 824
Cessions	-299	-7 424	-2 107		-9 830
Variations de périmètre	1 129	6 978	709		8 816
Amortissements	4 445	17 326	2 095		23 866
Dépréciations				-290	-290
Reprises	-27	-761	-128		-916
Ecarts de conversion	-222	-1 521	-178		-1 921
Transferts et autres mouvements	-190	-340	185		-345
Amortissements et dépréciations à la clôture	59 599	209 027	20 564	14	289 204
Valeur nette comptable à l'ouverture	66 134	124 919	6 014	5 792	202 859
Valeur nette comptable à la clôture	65 520	127 827	6 915	6 237	206 499

Au 31 décembre 2007, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	103 306	304 152	28 429	5 235	441 122
Acquisitions	6 262	8 598	1 862	5 902	22 624
Cessions	-175	-10 391	-1 811	-1	-12 378
Variations de périmètre	7 051	13 878	1 577	103	22 609
Ecarts de conversion	-285	-257	-26	-4	-572
Transferts et autres mouvements	4 738	3 708	-4 029	-5 139	-722
Valeur brute à la clôture	120 897	319 688	26 002	6 096	472 683
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	44 291	176 764	20 039	304	241 398
Cessions	-177	-9 514	-1 610		-11 301
Variations de périmètre	4 999	11 929	1 412	6	18 346
Amortissements	3 992	16 424	1 823		22 239
Dépréciations	6				6
Reprises		-807	-99	-6	-912
Ecarts de conversion	-84	-202	-22		-308
Transferts et autres mouvements	1 736	175	-1 555		356
Amortissements et dépréciations à la clôture	54 763	194 769	19 988	304	269 824
Valeur nette comptable à l'ouverture	59 015	127 388	8 390	4 931	199 724
Valeur nette comptable à la clôture	66 134	124 919	6 014	5 792	202 859

2.1.6 Actifs financiers

Au 31 décembre 2008, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 506	388	1 034	1 471	4 399
Acquisitions		100	186	268	554
Cessions	-112			-153	-265
Variations de périmètre				4	4
Ecarts de conversion				35	35
Transferts et autres mouvements	4	-71	-270	-19	-356
Valeur brute à la clôture	1 398	417	950	1 606	4 371
Dépréciations à l'ouverture	1 494	376	8	14	1 892
Acquisitions / cessions				-9	-9
Variations de périmètre					
Dépréciations	2	41			43
Reprises	-108			-1	-109
Ecarts de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 388	417	8	4	1 817
Valeur nette comptable à l'ouverture	12	12	1 026	1 457	2 507
Valeur nette comptable à la clôture	10	0	942	1 602	2 554

Au 31 décembre 2007, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 564	236	1 063	1 310	4 173
Acquisitions		368	303	193	864
Cessions	-26			-231	-257
Variations de périmètre				277	277
Ecarts de conversion		-1		-5	-6
Transferts et autres mouvements	-32	-215	-332	-73	-652
Valeur brute à la clôture	1 506	388	1 034	1 471	4 399
Dépréciations à l'ouverture	1 271	13	8	2	1 294
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre				14	14
Dépréciations	223	363			586
Reprises				-2	-2
Ecarts de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 494	376	8	14	1 892
Valeur nette comptable à l'ouverture	293	223	1 055	1 308	2 879
Valeur nette comptable à la clôture	12	12	1 026	1 457	2 507

Les autres créances sont principalement composées de dépôts et cautionnements qui s'élèvent à 1 244 K€ au 31 décembre 2008 contre 998 K€ au 31 décembre 2007.

2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2008, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	417			417
Prêts	180	245	525	950
Autres immobilisations financières	1 205	21	380	1 606
Immobilisations et créances financières	1 802	266	905	2 973

Au 31 décembre 2007, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	166	2	220	388
Prêts	259	226	549	1 034
Autres immobilisations financières	911	21	539	1 471
Immobilisations et créances financières	1 336	249	1 308	2 893

2.2 Actifs courants

2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2008, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	53 492	13 301	96 467	163 260
Variation	1 179	1 406	6 049	8 634
Valeur brute à la clôture	54 671	14 707	102 516	171 894
Dépréciations à l'ouverture	3 271	416	7 800	11 487
Dotations	3 811	609	9 061	13 481
Reprises	-3 028	-412	-7 392	-10 832
Ecarts de conversion et autres mouvements	-12	-1	-165	-178
Dépréciations à la clôture	4 042	612	9 304	13 958
Valeur nette comptable à l'ouverture	50 221	12 885	88 667	151 773
Valeur nette comptable à la clôture	50 629	14 095	93 212	157 936

La valeur nette comptable des stocks comporte 1 947 K€ au titre de Tollit & Harvey et 47 K€ au titre de Nauticard, sociétés entrées dans le périmètre en 2008.

Au 31 décembre 2007, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	53 417	11 838	84 580	149 835
Variation	75	1 463	11 887	13 425
Valeur brute à la clôture	53 492	13 301	96 467	163 260
Dépréciations à l'ouverture	3 392	151	7 925	11 468
Dotations	2 997	413	7 576	10 986
Reprises	-3 139	-151	-7 866	-11 156
Ecarts de conversion et autres mouvements	21	3	165	189
Dépréciations à la clôture	3 271	416	7 800	11 487
Valeur nette comptable à l'ouverture	50 025	11 687	76 655	138 367
Valeur nette comptable à la clôture	50 221	12 885	88 667	151 773

2.2.2 <u>Dépréciation des autres actifs courants</u>

en K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Dépréciations à la clôture
Créances clients	4 262	2 186	-1 104	-9	5 335
Autres créances	442	161	-3	-236	364
Total	4 704	2 347	-1 107	-245	5 699

Tableau des échéances des créances clients et autres créances

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	143 444	413		143 857
Créances fiscales et sociales	10 439			10 439
Comptes courants débiteurs	291			291
Débiteurs divers	3 068			3 068
Charges constatées d'avance	2 579			2 579
Actifs courants	159 821	413		160 234

Dépréciation	5 699
Créances clients et autres créances au bilan	154 535

Les créances clients comportent 2 022 K€ au titre de Tollit & Harvey et 43 K€ au titre de Nauticard, sociétés entrées dans le périmètre en 2008.

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

La valeur au bilan des valeurs mobilières de placement, soit 9 474 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2008. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.3 Capitaux propres

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Aucune politique particulière de gestion du capital n'est mise en œuvre par le Groupe.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

2.4 Impôts différés

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les provisions réglementées, les crédits baux, les subventions publiques, les marques, les profits internes sur stocks et des provisions.

La variation des impôts différés au bilan s'élève à 1 010 K€ (augmentation de l'impôt différé passif net). La variation de l'impôt différé enregistrée au compte de résultat s'élève à 998 K€ (charge d'impôt différé).

La preuve d'impôt est présentée au paragraphe 2.10.

Tableau de variation des impôts différés

en K€	A la clôture	A l'ouverture	Variation
Impôts différés actifs	750	791	-41
Impôts différés passifs	28 119	27 150	969
Impôt différé net	27 369	26 359	1 010

2.5 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

en K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Autres variations	Provisions à la clôture
Provisions pour pensions et obligations similaires	11 490	979	-1 330	-1 156	30	10 013
Autres provisions non courantes	2 900	152	-2 479			573
Provisions non courantes	14 390	1 131	-3 809	-1 156	30	10 586
Provisions pour risques	1 179	507	-506	-42	-15	1 123
Autres provisions pour charges	730	541	-361	-186	105	829
Provisions courantes	1 909	1 048	-867	-228	90	1 952

Les autres provisions non courantes concernent des restructurations mises en œuvre dans deux filiales.

Les provisions pour pensions et obligations similaires comprennent essentiellement les provisions pour indemnités de départ en retraite et sont calculées à chaque clôture.

Elles sont évaluées, charges sociales incluses, avec les principaux paramètres suivants :

- o probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- o évolution des salaires
- o actualisation du montant obtenu au taux de 4,57 %

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.

Variation nette de la provision pour pensions et obligations similaires

en K€	31/12/2008
Engagement à l'ouverture	11 490
Coût des services rendus	577
Coût financier	347
Gains et pertes actuariels	-2 401
→ Dont variations actuarielles	-1 235
→ Dont nouvelles entrées	107
→ Dont sorties de l'exercice	-1 273
Engagement à la clôture	10 013

L'engagement comptabilisé couvre les obligations au titre du régime applicable aux sociétés françaises pour 8 405 K€ et des régimes applicables aux sociétés étrangères pour 1 608 K€.

2.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Tableau du risque de liquidité

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit	462	33 294		33 756
Dettes financières diverses	498	1 091	349	1 938
Dettes financières locations-financements	407	525		932
Concours bancaires	7 202			7 202
Sous total	8 569	34 910	349	43 828
Comptes courants créditeurs	3 362		27 000	30 362
Intérêts courus	49			49
Total	11 980	34 910	27 349	74 239
Intérêts estimés jusqu'à l'échéance				4 964

Dont dettes courantes
 Dont dettes non courantes
 11 980 K€
 62 259 K€

Les dettes financières souscrites auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2008 sont intégralement libellées en euros et portent intérêt selon des taux variables.

Toutes les opérations de financement tant à court terme qu'à moyen et long terme sont indexées sur l'Euribor de la durée de financement augmenté d'une marge comprise entre 0,25 % et 0,45%. La juste valeur des dettes financières est égale à la valeur comptable.

2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

Billets de trésorerie et crédits spot

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine et des crédits spot.

Le plafond de l'encours autorisé s'élève à 125 000 K€ sans utilisation à la clôture de l'exercice. Aucune inscription ne figure à ce titre au poste « Partie à court terme des dettes portant intérêt » en conséquence de l'absence de marché pour les billets de trésorerie.

Ligne de tirage

Elle est négociée auprès de plusieurs banques pour un montant maximal de 150 000 K€ et couvre des échéances d'une durée maximale de 4 ans. Cette ligne de tirage a été utilisée à hauteur de 33 100 K€ à la clôture, montant enregistré dans le poste « Dettes portant intérêt ». Les financements long terme peuvent faire l'objet d'emprunts négociés.

Instruments financiers

Le groupe utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les établissements financiers auprès desquels ils sont souscrits.

La variation de juste valeur comptabilisée dans les charges de l'exercice s'élève à 1 784 K€.

Risques de taux d'intérêts

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de SWAP, de CAP, de FLOOR. Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Une variation des taux d'intérêt de 1 point (100 points de base bancaire) aurait un impact de 42 K€ sur le résultat au 31 décembre 2008.

Portefeuille d'instruments financiers

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	6 321	22 565	4 986	33 872
Achats de Cap	250	437		687
Ventes de Floor	125	219		344
Total	6 696	23 221	4 986	34 903

2.8 Autres dettes courantes

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus	446	511
Dettes fiscales et sociales	34 133	37 512
Fournisseurs d'immobilisations	2 219	3 370
Dettes diverses	11 358	9 264
Produits constatés d'avance	156	243
Instruments financiers dérivés	1 094	0
Total	49 406	50 900

La juste valeur des instruments dérivés est égale à la valeur comptable. Au 31 décembre 2007, elle était enregistrée dans le poste « Créances clients et autres créances » à l'actif du bilan pour un montant de 690 K€.

2.9 Engagements hors bilan

La nouvelle période d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre couvrant la période 2008-2012 a débuté le 1^{er} janvier 2008, les quotas ayant été délivrés le 30 juillet.

Le montant des engagements reçus sont évalués par référence à la valeur constatée sur le marché d'échange au 31 décembre 2008. Les engagements sur la durée résiduelle du plan d'allocation (période 2009 à 2012) correspondent au cumul des allocations annuelles, le groupe n'attendant pas de défit global sur l'ensemble du plan.

Les quotas à restituer sont évalués conformément aux principes décrits dans la note 8 de présentation des états financiers consolidés.

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Droits d'émission de gaz à effet de serre		
Engagements donnés - restitution	2 073	199
 Engagements reçus – excédent allocation 2008 Engagements reçus – allocation 2009 → 2012 	71 8 137	_

2.10 Impôt sur les bénéfices – Preuve d'impôt

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de l'ensemble consolidé	5 092	14 169
Impôts sur les bénéfices	1 153	5 227
Impôts différés	998	1 413
Base fiscale consolidée	7 243	20 809
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	2 414	6 936
Résultats déficitaires des sociétés fiscalement non intégrées		383
Actifs d'impôts non retenus sur les sociétés étrangères	877	110
Différences de taux d'imposition	341	250
Décalage d'imposition	-1 455	-1 001
Autres impacts	-26	-38
Charge d'impôt effective	2 151	6 640
	•	
Impôts sur les bénéfices	1 153	5 227
	†	

Impôts différés9981 413Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture2 1516 640

2.11 Effectif du groupe et avantages au personnel

Effectif moyen	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	468	453
Employés	814	758
Ouvriers et autres salariés	2 114	2 153
Total	3 396	3 364

Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies (en K€)	40 668	40 230
--	--------	--------

L'effectif au 31 décembre 2008 inclut 120 salariés au titre des sociétés entrées dans le périmètre.

2.12 Produits et charges financiers

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Participations & produits des autres immos financières	379	218
Revenus des autres créances et VMP	548	1 760
Autres produits financiers	1 064	334
Instruments financiers	0	194
Reprises sur provisions et dépréciations	83	400
Différences de change	2 136	782
Produits nets sur cession de VMP	487	408
Total des produits financiers	4 697	4 096
Dotation aux provisions et dépréciations	152	713
Intérêts et charges financiers	4 549	4 853
Frais financiers sur locations-financements	91	75
Différences de change	2 548	1 550
Autres charges financières	525	424
Instruments financiers	1 784	0
Charges nettes sur cession de VMP	46	
Total des charges financières	9 695	7 615

2.13 Parties liées

➤ Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

en K€	31/12/2008	31/12/2007
<u>Bilan</u>		
Dettes portant intérêts : compte courant	27 000	22 000
Partie à court terme des dettes portant intérêt	3 300	1 355
Compte de résultat		
Charges financières	1 158	788
Redevances	1 238	1 015

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Etablissements Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Rémunération des organes d'administration et de direction :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par l'ensemble des dirigeants du Groupe s'est élevé à 1 613 K€.

Il n'y a pas d'autres avantages alloués aux dirigeants du Groupe en dehors des engagements de retraite calculés selon les règles applicables à l'ensemble des salariés.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2008, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2008.

2.14 Honoraires des commissaires aux comptes

Information sur le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice en application des articles R123-198 et R233-14 nouveaux du Code de commerce, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés.

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	804	806
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service liées	_	_

3. <u>INFORMATION SECTORIELLE</u>

➤ Information sectorielle par activité - 31/12/2008

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter- secteurs	Total		
Compte de résultat sectoriel						
Chiffre d'affaires	259 686	393 889	-106 970	546 605		
Amortissements	11 468	13 933	-76	25 325		
Dépréciations et provisions	-235	-1 478	-149	-1 862		
Résultat opérationnel (hors goodwills)	6 153	6 095	-7	12 241		
Dépréciation des goodwills						
Actifs sectoriels						
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	106 835	113 708		220 543		
Dont investissements	14 953	14 095		29 048		
Goodwills		14 110		14 110		
Créances client	49 588	129 164	-40 230	138 522		
Autres actifs affectés	55 762	122 250	-2 498	175 514		
Actifs non affectés				4 350		
Total des actifs	212 185	379 232	-42 728	553 039		
Passifs sectoriels						
Provisions	211	1 741		1 952		
Autres passifs affectés	41 553	105 529	-40 657	106 425		
Passifs non affectés				0		
Total des passifs	41 764	107 270	-40 657	108 377		

➤ <u>Information sectorielle par zone géographique - 31/12/2008</u>

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total	
Chiffre d'affaires	361 304	160 325	24 976	546 605	
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	206 823	10 218	3 502	220 543	
Dont investissements	26 896	1 716	436	29 048	
Goodwills	13 232	878		14 110	
Créances client	119 445	16 663	2 414	138 522	
Autres actifs affectés	161 928	8 947	4 639	175 514	
Actifs non affectés				4 350	
Total des actifs	501 428	36 706	10 555	553 039	

➤ <u>Information sectorielle par activité - 31/12/2007</u>

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter- secteurs	Total	
Compte de résultat sectoriel					
Chiffre d'affaires	257 733	389 692	-109 312	538 113	
Amortissements	11 750	11 905	-84	23 571	
Dépréciations et provisions	-4 368	2 095		-2 273	
Résultat opérationnel (hors goodwills)	12 594	12 047	-312	24 329	
Dépréciation des goodwills				-80	
Actifs sectoriels					
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	104 342	110 291		214 633	
Dont investissements	9 438	15 092		24 530	
Goodwills		13 014		13 014	
Créances client	53 064	129 177	-39 511	142 730	
Autres actifs affectés	56 917	118 226	-2 165	172 978	
Actifs non affectés				1 146	
Total des actifs	214 323	370 708	-41 676	544 501	
Passifs sectoriels					
Provisions	238	1 671		1 909	
Autres passifs affectés	39 645	105 886	-39 759	105 772	
Passifs non affectés				1 734	
Total des passifs	39 883	107 557	-39 759	109 415	

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2007

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
Chiffre d'affaires	365 782	148 364	23 967	538 113
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	204 161	7 233	3 239	214 633
Dont investissements	22 645	1 224	661	24 530
Goodwills	13 014			13 014
Créances client	126 204	14 317	2 209	142 730
Autres actifs affectés	157 721	11 123	4 134	172 978
Actifs non affectés				1 146
Total des actifs	501 100	32 673	9 582	544 501

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire

SEREC AUDIT

Commissaire aux comptes

BATT AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris Membre de la Compagnie Régionale de Nancy 21 rue Leriche 75015 PARIS

25 rue du Bois de la Champelle 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme au capital de 4 525 920 €

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Droits d'émission à effet de serre

La note 8 aux états financiers décrit le traitement comptable retenu pour la comptabilisation des droits d'émission de gaz à effet de serre en l'absence de disposition spécifique du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sur ce sujet. Nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu ne contrevient pas aux principes généraux de ce référentiel et que la note 8 donne une information appropriée à cet égard.

Estimations comptables

Dépréciation des actifs

La société procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 8 et 9 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 8 et 9 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 30 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2008 représentés par le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2008 représentés par le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2008	6 884 969,98 €
Affecté à titre de :	226 206 00 E
* Premier dividende* Second dividende	226 296,00 € 1 810 368,00 €
Total des dividendes	2 036 664,00 €
* Affectation à la réserve légale	0,16€
* Affectation aux autres réserves	4 848 305,82 €
TOTAL AFFECTE	6 884 969,98 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 1,80 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2005	2,00	1 131 480
2006	2,00	1 131 480
2007	2,00	1 131 480

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2008 d'opérations relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé, et statuant sur la proposition du Conseil d'Administration fixe à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux Administrateurs de la Société en 2009.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Gilles NUSSE demeurant 105 rue de Lille 75007 PARIS, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2014.

NOTES			